



contact@abm-france.org  +33 6 80 01 51 59  
12 rue Bercier 89000 Auxerre - France

# APPRENONS BÂTISSONS LE MONDE

## Expérience Transmission Partage



**La solidarité par le partage des compétences professionnelles**

# Soutenez les projets - Participez à des Chantiers Écoles - Rejoignez ABM

## Des chantiers-écoles solidaires

Châteaux d'eau, dispensaires, écoles, maternité, centres de formation, cuisines, maisons anticycloniques...

## Des apprentis et des professionnels

Métiers du bâtiment, ingénieries, logistique et intendance, professionnels de santé...

## Une ouverture sur le monde

Cameroun, Mali, Sénégal, Pays-Bas, Laos, Côte d'Ivoire, Italie, Chili, Madagascar...

## Expérience et savoir-faire

Conduite de projets internationaux, gestion des moyens techniques et financiers, encadrement d'équipes, valorisation des partenaires...

## Des partenaires fidèles

Entreprises du territoire, centres de formation et lycées professionnels, bénévoles, Conseil régional de Bourgogne – Franche-Comté, donateurs, associations partenaires...

## Des actions qui ont du sens

Initiative et solidarité, épanouissement par la rencontre, contribution au mieux-vivre local, formation à l'autonomie, promotion des métiers de la main, ouverture culturelle...



## Chantier-école — Lycée Ngane Saer (1200 élèves)



### Kaolack

200 000 habitants,  
port fluvial sur le  
fleuve Saloum, à  
200 km au sud-est  
de Dakar, réputé  
pour le commerce  
de l'arachide

### Participants

8 jeunes apprentis des centres  
de formation

10 jeunes sénégalais

8 encadrants professionnels  
du BTP

Le Conseil départemental,  
l'Inspection académique et la  
Chambre des Métiers de  
Kaolack



Deuxième phase de la  
réalisation d'une clôture en  
éléments préfabriqués (600 ml)

Mise en place d'une structure  
mobile et pérenne de  
préfabrication de modules en  
béton armé

Formation d'une équipe de  
formateurs aux techniques de  
préfabrication

Réalisation de fresques  
élaborées par les élèves,  
suite à un travail  
pédagogique proposé par  
ABM sur le poème et hymne  
national « le lion rouge » de  
Léopold Sédar Senghor



### Agenda

22/09/2019: départ pour Dakar, transfert sur Kaolack

Du 23/09 au 11/10: réalisation des travaux

6/10: visite de découverte de la région

12/10/2019: retour en France



# Antalaha —



RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE

Projet soutenu par le  
Conseil Régional de Bourgogne — Franche-Comté  
En partenariat avec CALA France

contact@abm-france.org  +33 6 80 01 51 59

12 rue Bercier 89000 Auxerre - France

## Apprenons Bâtissons le Monde

### Chantier-école — village des Lépreux



### Chantier-école — village des Lépreux



Antalaha, 70 000 habitants, côte nord-est de Madagascar.

Jules et Belfort, deux villages des anciens malades de la lèpre suivis par CALA, à quelques kilomètres de cette capitale mondiale de la vanille.

**2022 : construction d'une cuisine et d'un réfectoire pour l'école de Jules-village, au sud d'Antalaha, afin d'améliorer les conditions sanitaires et alimentaires des repas servis aux enfants.**

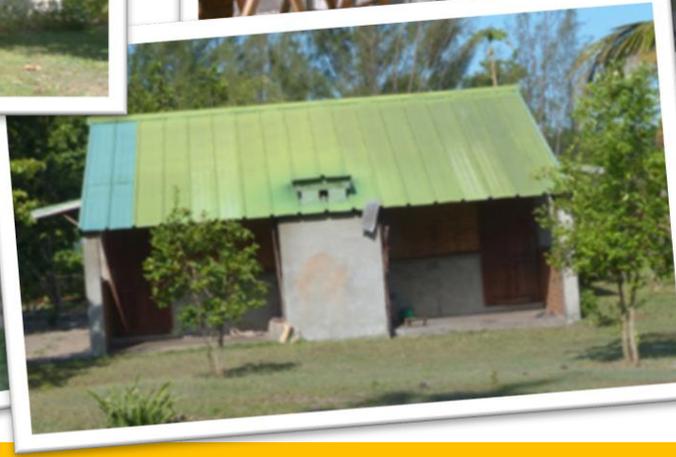


Apprenons **B**âtissons le **M**onde

contact@abm-france.org  +33 6 80 01 51 59  
12 rue Bercier 89000 Auxerre - France

Chantier-école — village des Lépreux

En terrain connu :  
5 chantiers déjà réalisés.



Apprenons **B**âtissons le **M**onde



contact@abm-france.org  +33 6 80 01 51 59

12 rue Bercier 89000 Auxerre - France

## Votre avantage à nous aider

Nous aider, c'est participer aux actions d'ABM. C'est donner un peu de **vos** temps, de **vos** savoir-faire, de **vos** personnalité, de **vos** moyens.

**ABM Apprenons Bâtissons le Monde** est une association loi 1901 reconnue d'intérêt général, dont la gestion est désintéressée. À ce titre, les dispositions du code général des impôts (articles 200 et 238 bis) lui sont applicables. ABM est habilitée à recevoir des dons consentis par les entreprises et par les particuliers.

Les dons des entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à **60 %** de leur montant, plafonnée à 5 ‰ du chiffre d'affaires. La réduction d'impôt dont bénéficient les particuliers est égale à **66 % de la somme versée**, limitée à 20 % du revenu imposable.

Les chèques, virements et demandes de valorisation des dons en matériel sont à adresser à :

**ABM – 12 rue Bercier — 89000 Auxerre**

**IBAN : FR76 3000 3002 1100 0501 7696 107 — SWIFT (BIC) : SOGEFRPP**

